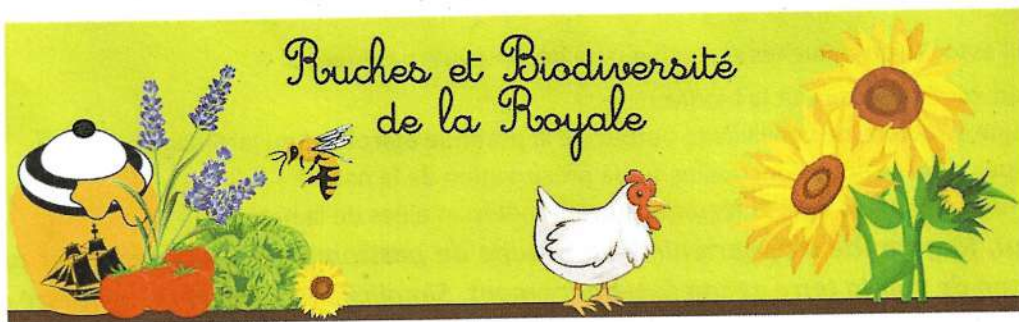


Bulletin d'adhésion 2026



ASSOCIATION « RUCHES ET BIODIVERSITÉ DE LA ROYALE »

☒ Première adhésion

☐ Renouvellement d'adhésion

NOM: THOMAS

PRÉNOM : Nadine

DATE DE NAISSANCE : 28/09/1955

LIEU ET DÉPARTEMENT : Andrézy 78 Yvelines

ADRESSE : 303 boulevard du maréchal Joffre

CODE POSTAL : 83100

VILLE : TOULON

PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL : retraitée

E-MAIL : nadinet7883@gmail.com

PORTABLE : 06.50.25.88.69

IMMATRICULATION - VÉHICULE/MOTO : Néant

COMPTE WHATSAPP : ☐ Oui ☒ Non

VOLONTAIRE FORMATION APICULTURE : ☐ Oui ☒ Non

Fait à : TOULON

Le : 27/06/2026

Signature :

Adhésion annuelle : 20 euros

(+10 euros pour les adhérents possédant une parcelle à Ste Anne ou à St Mandrier)

- Le paiement peut se faire en espèces, chèque à l'ordre de « Ruches et Biodiversité de la Royale » ou virement (RIB joint). **Les paiements par chèque et virement sont à privilégier.**
- Transmission par courrier au responsable des adhésions (bulletin + chèque) :
M. BERTHET Gilles - 152, avenue du port de plaisance – 83000 TOULON
ou par mail (bulletin + référence du paiement) à adhesionrbr@free.fr

PAIEMENT :

☒ Espèce

☒ Chèque

☐ Virement

Rappels :

L'adhésion à l'association « Ruches et Biodiversité de la Royale » permet :

- De promouvoir l'apiculture et la biodiversité ;
- De créer une structure de convivialité autour de la pratique apicole et du jardinage ;
- De participer à des actions ponctuelles sur la préservation de la nature ;
- D'obtenir une récolte de miel et légumes suivant météo et aléas de la nature ;
- **Et surtout, la garantie d'appartenir à un groupe de passionnés voulant redonner un sens à notre façon de voir la terre et son fonctionnement. Simplicité et respect de la nature sont nos valeurs !**

Assurance « individuelle-accident » :

« Ruches et Biodiversité de la Royale » est une association indépendante loi 1901 dont la vocation principale est la promotion de l'apiculture et la biodiversité.

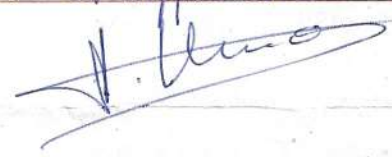
Le président a déclaré les ruches auprès de l'Unaf - son numéro d'apiculteur est NAPI : A5053922.

Chaque adhérent doit être couvert par son assurance responsabilité civile.

Les activités proposées par l'association se font sous l'entière responsabilité de chaque adhérent. « Ruches et Biodiversité de la Royale » ne pourra pas être tenue responsable en cas d'accident.

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

lu et approuvé


Autorisation de la personne photographiée sur la libre utilisation de son image.

Je soussigné(e) (Nom et prénom) : THOMAS NADINE

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée.

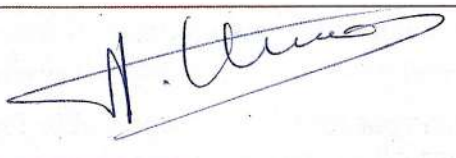
Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de l'association et des sorties organisées par « Ruches et Biodiversité de la Royale ».

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait à : TOULON

Le : 27/06/2026

Signature :



La signature du présent bulletin d'adhésion à l'association « Ruches et Biodiversité de la Royale » implique d'avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur (ils peuvent être envoyés sur simple demande) et vous engage à les respecter.